

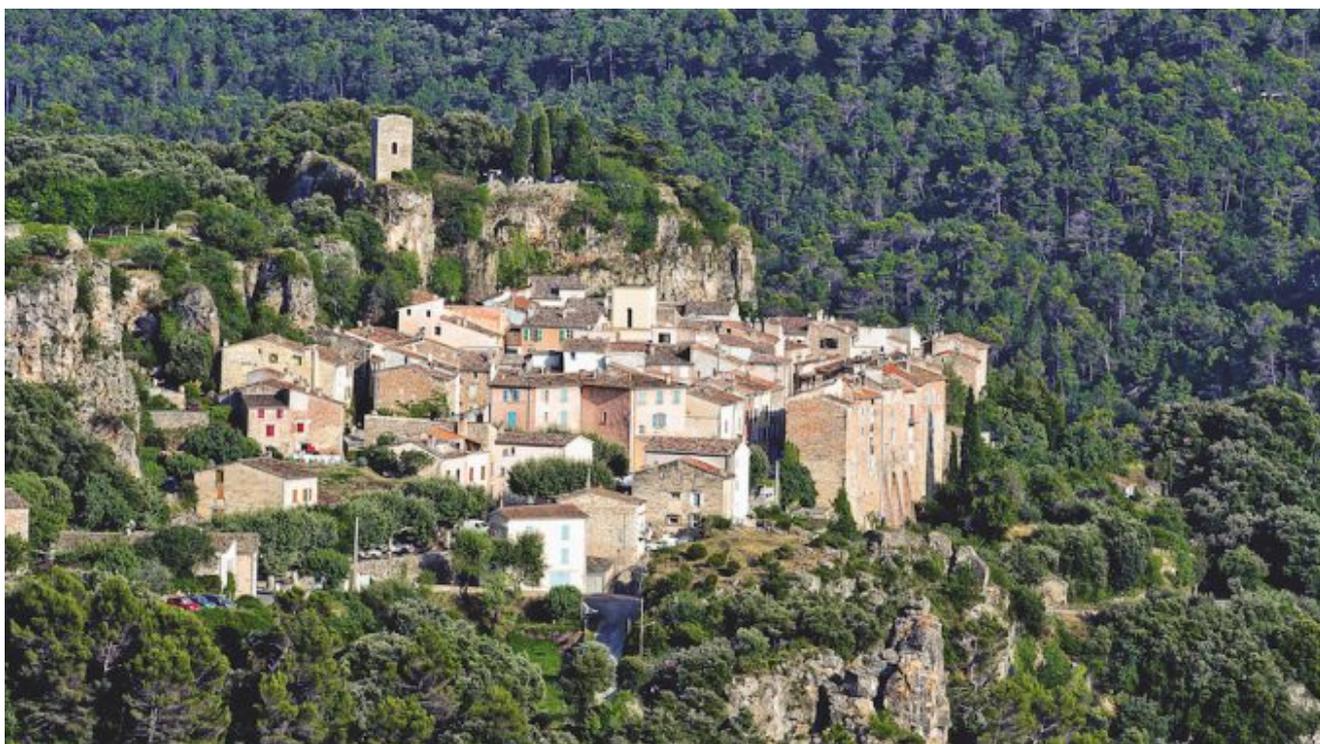
Après une 1ère dose et des effets indésirables, Pierre dit stop aux injections...et se retrouve sans pass vaccinal

écrit par Jules Ferry | 18 janvier 2022





*Pierre Brunel, Drômois de 32 ans, n'a pas pu recevoir sa deuxième injection mais **personne ne lui établit de certificat de contre-indication à la vaccination***



VAR (83), CHATEAUDOUBLE

Il se rappelle très bien la date. Le 22 décembre 2021, Pierre Brunel, Drômois de 32 ans, se rend à la maison de santé pluridisciplinaire (MSP) de la Rose des vents, à Valence, pour recevoir sa première dose de vaccin contre la Covid-19. **« Ça se passe sans problème »**, raconte-t-il.

Plaques sur le corps, gorge qui se serre

Mais « quatre ou cinq heures après », cet habitant de Châteaudouble, au pied du Vercors, « commence à avoir des plaques sur le torse » et ressent **« un serrement de la gorge »** avec **« la respiration qui siffle »**.

Sur conseil de sa mère infirmière, il se rend chez sa sœur et prend un antihistaminique. Les symptômes se calment, sauf l'irritation cutanée, qui reste **« 15 jours »**. Mais le jeune homme ne s'affole pas et reprend le cours de sa vie. **« J'aurais peut-être dû faire constater les symptômes par un médecin »**, regrette-t-il...

Car évidemment, personne ne lui établit de certificat de contre-indication à la vaccination et son pass vaccinal devient caduque ! Alors que personne ne veut lui injecter la deuxième dose eu égard aux symptômes qu'il a eus après la première...



<https://www.ledauphine.com/sante/2022/01/14/vaccination-apres-une-1ere-dose-et-des-effets-indesirable-un-dromois-se-retrouve-dans-une-impasse>